

Circulaire du 8 septembre 1972 relative à l'application aux personnes majeures placées dans des établissements de soins, d'hospitalisation et de cure publics des dispositions prévues par la loi n° 68-5 du 3 janvier 1968 portant réforme du droit des incapables majeurs

08/09/1972

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une instruction interministérielle (santé publique, économie et finances) concernant l'application aux personnes majeures placées dans des établissements de soins, d'hospitalisation et de cure publics des dispositions prévues par la **loi n° 68-5 du 3 janvier 1968** portant réforme du droit des incapables majeurs.

3267.

Ministère de la santé publique. Direction des hôpitaux.

(Adressée aux préfets; aux chefs des services régionaux d'action sanitaire et sociale et aux directeurs de l'action sanitaire et sociale.)

Source : Bulletin Officiel de la santé et de la sécurité sociale n° 43 du 22 octobre 1972.